

CHAPITRE QUATORZIÈME.

DES VICES DE L'ÉPOQUE ET DE LA CORRUPTION PUBLIQUE.

Si l'on blâme, avec raison, le physiologiste qui juge du caractère d'un homme d'après une faiblesse accidentelle et isolée, d'après des émotions passagères qui sont les produits d'une situation exceptionnelle, ne doit-on pas, par les mêmes motifs, censurer l'historien, le physiologiste des peuples et des princes, qui juge de toute une nation et d'une époque entière d'après quelques anecdotes frivoles et burlesques ou d'après les égarements et les vices de quelques individus? Vices condamnables, il est vrai, égarements criminels,

sans doute ! mais qui ne peuvent être imputés à la masse d'une nation libre et vertueuse ! Ces historiens peu éclairés ont l'humiliant honneur d'être goûtés par cette foule de lecteurs pessimistes qui aiment les reproches, même injustes, et ont la triste faiblesse de croire toujours au vice plutôt qu'à la vertu !

La plupart des écrivains qui se sont occupés de l'histoire de la Grande-Bretagne, sous Guillaume III, tombent dans cette déplorable erreur. Ils flétrissent cette époque heureuse, en l'appelant une époque de vices et de corruption ! D'après eux, la source principale de ces vices et de ces calamités, c'est la puissance royale, c'est Guillaume III ! Ils allèguent, pour justifier leurs accusations téméraires, quelques faits particuliers, quelques crimes accidentels, quelques actes de corruption isolée ! Il est prouvé, disent les uns, que des colonels ont vendu des places à leurs officiers subalternes ! Il est constaté, s'écrient quelques autres, que les soldats du régiment du colonel Hastings se sont permis les exactions les plus affreuses contre les

habitants de la ville de Royston ! Et la servile Chambre des Communes elle-même, demande brusquement un troisième historien, ne fut-elle pas obligée d'expulser son président, le méprisable sir John Trevor, qui avait vendu sa conscience et ses talents au prix de mille guinées ? Que doit-on penser de l'enquête parlementaire dirigée contre les agents de la compagnie des Indes-Orientales, enquête mystérieuse qui compromettait les citoyens les plus éminents du pays, sir Thomas Cooke et le duc de Leeds ?

Tous ces actes déplorables sont prouvés, il est vrai, par le témoignage des contemporains les plus accrédités, par les documents officiels et par les recueils parlementaires. Mais pouvons-nous outrager un peuple, parce qu'il a le malheur de compter dans ses rangs quelques lâches et quelques fripons ? Devons-nous condamner un Parlement, parce qu'il se trouve dans son sein des membres qui préfèrent leurs intérêts égoïstes aux intérêts sacrés et éternels de la patrie ? Avons-nous le droit d'accuser un roi, parce qu'on verra dans la

foule de ses sujets quelques hommes cupides et vicieux? Les vices des peuples, même pris en masse, sont-ils les crimes des rois?

C'était surtout la question des incompatibilités parlementaires qui fournissait aux ennemis de Guillaume l'occasion de déclamer sans cesse contre l'avilissement de la nation, contre la dégradation morale, contre les vices politiques, contre les plaies hideuses de la corruption électorale! Le bill qui interdisait aux membres du Parlement toute fonction salariée et tout emploi de confiance fut voté par la Chambre des Communes, et rejeté par la Chambre des Lords. Mais les discours les plus mordants et les plus satiriques avaient retenti dans l'enceinte du Corps législatif, et le peuple étonné, ébloui par les fleurs de rhétorique des adversaires du gouvernement, frappé par la profonde logique des habiles et éloquents ministres du roi Guillaume, ne savait de quel côté était la justice et l'amour du bien public!

Le discours le plus hardi et le plus mémorable fut celui du comte de *Mulgrave*, homme d'État

doué d'un caractère impétueux et toujours mécontent, censeur infatigable et amer, joignant à une brillante et spirituelle éloquence une franchise rude et audacieuse. Qu'on nous permette de transcrire ici quelques extraits de cette fougueuse harangue contre *le parlement des officiers*, monument caractéristique de l'esprit d'opposition de l'époque. « En vérité, mylords, s'écria ce violent orateur, en vérité, il sied merveilleusement bien à un officier d'être assis dans la Chambre des Communes, tandis que peut-être sa compagnie ou son régiment se bat en Flandre ! Ne devrait-il pas rougir, ou de ne pas se trouver à la tête de ses soldats, ou de s'absenter du Parlement, où il est chargé de la défense de nos libertés ? (Écoutez ! écoutez !)

« Ce qui est encore pis, mylords, c'est que des députés remplissent des charges dans l'Échiquier, charges dont le profit est fondé sur l'argent que la nation accorde au roi. Y a-t-il quelqu'un d'entre vous qui, voulant faire un marché, s'en rapporterait à l'homme qui trouverait son intérêt parti-

culier à lui faire payer chèrement les choses. Je me souviens, à ce propos, d'une farce où un comédien s'entretenait avec lui-même, se parlant d'abord sur un ton et se répondant ensuite sur un autre... (Violents murmures. — Exclamations au banc des ministres.)

« Il est vrai, mylords, que ce qui se passe à présent n'est rien moins qu'une comédie, et que les maux de la patrie ne sauraient être des sujets de risée; mais il est vrai aussi qu'il y a quelque chose d'absurde et de choquant dans la conduite d'un membre du Parlement qui, après avoir demandé un subside au nom du roi, le lui fait obtenir en lui donnant son suffrage, qui était déjà prêt d'avance! (Écoutez! écoutez!)

« On objecte, en premier lieu, que c'est manquer de respect au roi que d'exclure ses serviteurs ou ses officiers. Mais, mylords, je vous prie de considérer que le cas est semblable à celui d'un particulier qui commet une autre personne pour traiter une affaire dont vous devez être les juges. Chacun des lords qui figurent en cette enceinte,

et le roi Guillaume lui-même ne regarderait-il pas comme un manque d'égards l'entier abandon de la direction de ses affaires à un de vos domestiques? (Allons donc! allons donc! — Écoutez! écoutez! — Longue interruption.)

« Mais que proposons-nous, mylords? Notre unique but est d'empêcher qu'une corporation opulente qui a élu un brave et honnête citoyen du voisinage, pour se reposer sur lui du soin de ses libertés, ne le trouve, six mois après, métamorphosé en fin courtisan! (Mouvement général.)

« Il faut peu de chose pour révolter la nation anglaise. Nous en avons un exemple récent : tandis que les gens sages aimeraient mieux souffrir que de risquer un éclat dangereux, le peuple, parmi nous, est toujours prêt à échanger sa situation présente, quand elle est fâcheuse, contre une situation plus fâcheuse encore! (Très bien! très bien! — Assentiment général.)

« Mylords! nous ne l'avons que trop souvent éprouvé, et souvent nous nous en sommes repentis trop tard! Craignons donc de donner à ce

peuple un nouveau sujet de plaintes, en le dépouillant de la liberté de choisir ceux qui le représentent! (Ah! ah! Allons donc!)

« Autrement, mylords, des hommes pervers ne manqueront pas de lui insinuer que ces sommes immenses qu'il a payées, et qu'il paiera encore pour continuer la guerre, ont été mal employées, qu'on lui a dérobé ces sommes contre le droit et l'équité. » (Sensation prolongée.)
